



Communiqué
le 21 juin 2023



Le Groupe AHNAC et les Hôpitaux Publics de l'Artois unissent leurs forces pour la continuité des soins dans le bassin Lens-Hénin – Béthune-Bruay

Le partenariat entre le Groupe AHNAC et les Hôpitaux Publics de l'Artois a débuté en 2013, sous l'égide de l'Agence Régionale de Santé Hauts-de-France, par une réorganisation de l'offre de soins en gériatrie entre l'Hôpital de Riaumont et le Centre Hospitalier de Lens. La coopération s'est poursuivie dans différents domaines, sur l'ensemble du territoire Lens-Hénin – Béthune-Bruay où se situent les établissements du Groupe AHNAC et des Hôpitaux Publics de l'Artois.

Aujourd'hui, pour répondre encore plus efficacement aux besoins de la population et éviter les ruptures dans les parcours de soins, les principes du partenariat élargi entre les deux groupes fait l'objet d'une signature de convention. Celle-ci permettra d'offrir aux usagers une facilité d'accès aux soins et une meilleure lisibilité des parcours.

Dans la continuité du partenariat déjà établi pour la filière gériatrique, le Groupe AHNAC et les Hôpitaux Publics de l'Artois ont décidé de structurer et formaliser les parcours suivants :

- La cancérologie
- La cardiologie
- La filière médico-chirurgicale du rachis

D'autres axes de coopération seront également développés.

La collaboration a d'ores et déjà débuté et concerne les disciplines médicales suivantes :

- **la prise en charge en cancérologie ORL** avec la formalisation d'un parcours d'adressage de patients de l'AHNAC vers le Centre Hospitalier de Lens ;
- **la chirurgie du rachis** avec la mise en place de consultations avancées du rachis par un praticien de l'AHNAC au sein du Centre Hospitalier de Lens ;
- **la cardiologie interventionnelle** avec la formalisation de parcours patients de la Polyclinique de La Clarence (Divion) et de l'Hôpital de Riaumont (Liévin) vers le plateau technique de cardiologie (coro/angio) du Centre Hospitalier de Lens.

Le partenariat entre le Groupe AHNAC, association privée à but non lucratif, et les Hôpitaux Publics de l'Artois vient renforcer la qualité de service apporté aux patients. Il forme un maillage territorial indispensable pour répondre à la fois aux besoins de santé et à l'enjeu de la mobilité. Cette convention officialise la volonté d'offrir ensemble à nos patients, dans leurs bassins de vie, une offre de soins complète, portée par des praticiens au savoir-faire reconnu.

Contacts :

- Groupe AHNAC : Géraldine CSIZMADIA - 06 10 28 38 55 - gcsizmadia@ahnac.com
- HPA : Thomas JACQUEMONT-VOUILLAMOZ - 06 76 92 32 61 - communication@ght-artois.fr